

REGLEMENT RANDO

RAND ENVIRONNEMENT 11 SEPTEMBRE 2022

1 – OBJET :

Organisé par l'association Raid St Martin et l'UFOLEP 85, Le **Raid Environnement** est une rando d'aventure multisports située en Vendée, **au complexe sportif** de St Cécile.

Il s'agit d'une rando sportive qui se pratique par équipe de 2 ou 3 personnes en milieu naturel.

Le raid consiste à effectuer un parcours en orientation en enchaînant divers moyens de progression : le VTT, la rando pédestre, le canoë, et pleins d'autres « surprises » comme des jeux d'adresse et autres animations.

Trois catégories d'épreuves sont au programme :

- Une **Randonnée Raid** « Famille » **16 Kms**
- Une **Randonnée Raid** « Féminine Adulte » **16 Kms**
- Une **Randonnée Raid** « Adulte découverte » **16 Kms**

L'organisation met à disposition différents supports pour s'orienter : carte IGN, carré de report, carte IOF, carte satellite, road-book croquis, photos... (Carnet de route avec une description détaillée des spéciales ...).

Les équipes doivent valider leur passage à différents points de contrôle en poinçonnant un maximum de balises ou en répondant à des questions. La rando n'est pas chronométrée mais pour que cette dernière ne s'éternise pas, une barrière horaire avec pénalités a été instaurée pour des raisons de sécurité.

2 - L'ACCUEIL et le PROGRAMME :

DATE	CATEGORIES	HORAIRES	PLANNING
Dimanche 11 septembre 2022 Complexe sportif De Ste Cécile	<u>RANDONNEE RAID</u> « Famille, Féminine, Adulte découverte »	07 H 15 à 08 H 30	Accueil des concurrents, contrôles administratifs, remise des dossards.
		08 H 35	BRIEFING (au départ du complexe sportif)
		<u>08 H 45</u>	<u>DEPART</u>
		13 H 15	Barrière horaire retour
		14 H 00	Fin de la dernière activité
		<u>15 H 00</u>	<u>Remise des récompenses</u>



3 - L'INSCRIPTION :

Les participants s'engagent à se soumettre au règlement par le seul fait de leur inscription tout en acceptant l'exploitation des images et des photos faites lors de cette journée.

ATTENTION ! Le nombre de participants est limité :

- 40 équipes pour la Randonnée Raid « Famille »
- 20 équipes pour le Raids « Féminine »
- 20 équipes pour le Raids « Adulte découverte »

L'ordre des inscriptions se fera de façon chronologique à réception des dossiers complets (les retardataires seront inscrits sur liste d'attente en cas de désistement).

Les dossiers d'inscription seront clôturés le **mercredi 31 aout 2022.**

Le montant de l'inscription est de :

- 20 € / équipe pour la Randonnée Raid « Famille » (dont 1 € de frais d'inscription)
- 20 € / équipe pour la Randonnée « Féminine Adulte », (dont 1 € de frais d'inscription)
- 20 € / équipe pour le Raid « Adulte découverte » (dont 1 € de frais d'inscription)
- Gratuit pour les équipes d'entreprises partenaires de l'association suivant la convention.

Les frais d'inscription comprennent principalement la mise à disposition du matériel, les ravitaillements et collations, la mise en place des moyens de sécurité, le suivi médical (antenne secouriste sur le site) et toute dépense contribuant à l'organisation de l'événement.

Chaque équipe doit s'inscrire obligatoirement sur la plateforme en ligne :
<https://inscriptions.ufolep.org/>

En cas de désistement d'une équipe avant le 31 aout 2022 (uniquement pour cause de blessure, certificat médical à l'appui), vous serez remboursés intégralement. Passé ce délai, la direction de course ne pourrait garantir le remboursement.



4 - LES EQUIPES :

Les équipes sont composées, au choix, de **2 ou 3 personnes.**

Randonnée Raid « Famille / Féminine /Adulte découverte»

❖ 1 équipe « **Famille** » doit être composée obligatoirement de :

- ✓ 1 personne majeure,
- ✓ 1 enfant de 8 à 16 ans,
- *Option 3^{ème} personne : mineur minimum 8 ans ou majeure.*

Remarque : un « bonus point » sera octroyé en fonction de l'âge de l'enfant.

❖ 1 équipe « **Féminine** » doit être composée obligatoirement de :

- ✓ 1 féminine majeure,
- *Option 2 et 3^{ème} personne : féminine minimum 16 ans (en cours d'année de 2022)*

❖ 1 équipe « **Adulte Découverte** » doit être composée obligatoirement de :

- ✓ 1 personne majeure,
- *Option 2^{ème} et 3^{ème} personne : homme ou féminine minimum 16 ans (en cours d'année de 2022).*

Chaque équipe devra nommer un capitaine responsable d'équipe (obligatoirement une personne majeure).

Lors de l'inscription sur le site internet, le capitaine (équipier N°1) centralisera l'ensemble des documents en vérifiant que le dossier soit bien **COMPLET** (voir paragraphe 9). Toute inscription d'une personne mineure doit se faire sous la responsabilité de son responsable légale .



5 - LES CLASSEMENTS :

Randonnée Raid « Famille, Féminine Adulte, Adulte découverte »

- Le classement sera établi à partir du nombre de points acquis globalement (balises, jeux d'adresse, questions).

C'est une randonnée, le temps effectué pour réaliser l'ensemble des activités n'est pas prise en compte. Merci cependant de respecter les barrières horaires pour des raisons de sécurité.

Les membres d'une équipe doivent obligatoirement rester ensemble

Un classement sera effectué sur chacune des catégories :

- Randonnée Raid « Famille / Féminine Adulte / Adulte découverte »

Pour information :

Chaque pointage (poinçonnage) sera validé sous certaines conditions :

- Poinçonner totalement à l'intérieur de la case prévue à cet effet et comportant toutes les pointes du poinçon
- Le marquage du poinçon doit impérativement traverser le carton (pas être seulement griffé)



6 - LES RESPONSABILITES :

Tout matériel personnel reste sous la seule responsabilité des participants, même lorsqu'il est déposé dans le parc d'assistance. En aucun cas, les participants ne pourront se retourner contre l'association ou ses membres pour pertes, vols ou détériorations (nous conseillons d'apporter un antivol lors des épreuves où le VTT est au « parking »).



7- ANNULATION

L'organisateur se réserve la faculté d'annuler la manifestation soit sur requête de l'autorité administrative, soit en cas de force majeure. Aucune indemnité ne pourra être versée à ce titre. Les participants seront remboursés partiellement de leurs frais d'engagement en fonction des frais engagés par l'organisation. En cas de force majeure (intempéries,...) et pour des raisons de sécurité, l'organisation se réserve le droit de modifier le parcours ou d'annuler l'épreuve. En cas d'annulation en cours de l'évènement, l'organisation ne remboursera pas les inscriptions.



8 - RESTAURATION / HERBERGEMENT :

Un ravitaillement est prévu sur chaque catégorie et une collation sera offerte à chaque participant à l'arrivée.

Un stand de restauration est ouvert au complexe sportif tout au long de la journée (Bar /Barbecue).

Nous proposons également des plateaux repas (à réserver lors de votre inscription).

Le site de la rando Raid au complexe sportif sera fermé la veille de l'évènement ; si vous souhaitez un hébergement à proximité nous vous conseillons le **Camping Résidence « La Rivière »** :

25, rue du Stade

85110 **Sainte-Cécile**

Tél: 06.86.67.39.51 ou 02.51.40.24.07 <http://campinglariviere85.jimdo.com/>



9 - MODALITES :

Pour participer, chaque participant devra fournir :

Randonnée Raid « Famille / Féminine Adulte / Adulte découverte »

- Pour les mineurs : les inscriptions des personnes mineures se font sous l'entière responsabilité de leur tuteur légal.

Une licence UFOLEP (saison 2021/2022) afin d'obtenir une réduction.

Chaque concurrent veillera à avoir souscrit une assurance en responsabilité civile et une assurance individuelle accident.

Randonnée Raid « Famille, Féminine Adulte, Adulte découverte »

MATERIELS OBLIGATOIRES :

- ✓ 3 VTT ou VTC et 3 casques rigides réglementaires,
- ✓ 1 nécessaire de réparation
- ✓ 1 téléphone portable
- ✓ 1 petit ravitaillement (eau)
- ✓ **1 pochette plastique étanche** (pour carte orientation papier)
- ✓ 1 compteur kilométrique
- ✓ 1 crayon indélébile

MATERIELS CONSEILLES :

- 1 trousse de secours,
- 1 montre,
- 1 couverture de survie

La vérification du matériel est à votre charge.



10 – DEROULEMENT DES EPREUVES :

L'ordre des activités vous sera précisé quelques jours avant la manifestation par mail.

Le « CARNET DE ROUTE » qui vous sera envoyé devra être imprimé par vos soins et vous accompagner lors de votre randonnée.

RANDO RAID FAMILLE / FEMININE / ADULTE DECOUVERTE

VTT Orientation.....	10 Km
Course d'Orientation.....	4.5 Km
Canoë.....	1.5 Km
Epreuves d'adresse et surprises	

Le total des kilomètres indiqués est maximum.

Vous pouvez faire le choix de ne pas faire certaines activités hors enchainement



11 – REMARQUES GENERALES :

Chaque participant s'engage à se soumettre au règlement par le seul fait de s'inscrire à la **RANDO RAID ENVIRONNEMENT**, de respecter la nature et les propriétés qu'il traverse.

TOUT AU LONG DE LA MANIFESTATION : Vous devez respecter le code la route. En cas de non respect du code de la route, les équipes seront disqualifiées. Les participants ne sont jamais prioritaires sur les voies publiques.

Chaque concurrent doit impérativement porter son **dossard** (fourni par l'organisation) sur l'ensemble de la manifestation.

Les organisateurs prévoient la présence de secouristes sur le site.

Il est fortement recommandé d'avoir une pharmacie de 1^{ers} secours.

Le comité organisateur et les commissaires sont les seuls juges et peuvent intervenir, sanctionner, sur tout le circuit en cas de mise en danger des participants ou non-respect du règlement.

À tout moment, les 2 ou 3 concurrents de la même équipe doivent être ensemble.

Si toutefois une équipe subit l'abandon de l'un de ses membres au cours d'une épreuve, elle peut continuer mais est déclarée hors rando. Elle devra prévenir la direction de course.

En cas d'abandon général de l'équipe, la direction de course devra aussi être prévenue.

Pour des questions de sécurité, des **barrières horaires** sont définies pour toutes les catégories. En cas de dépassement de l'horaire indiqué, l'équipe ne pourra pas continuer et devra directement rejoindre le point d'arrivée.

En fonction des conditions et des événements, les organisateurs se réservent le droit de modifier le parcours au dernier moment ou d'annuler l'épreuve. De même, les kilométrages ne vous sont donnés qu'à titre indicatif.

Les personnes majeures sont responsables des mineurs de leur équipe.

Vous devez :

- Respecter l'ensemble du matériel qui est mis à votre disposition (**tout déplacement de balises ou détériorations seront éliminatoires**),
- Suivre les consignes de sécurité,
- Respecter les personnes qui encadrent les activités,
- Respecter les sites (ne pas pénétrer dans les propriétés privées ; ne pas jeter de débris).

V.T.T. ou V.T.C

- **Respecter le code la route. En cas de non respect du code de la route, les équipes seront disqualifiées.** Les participants ne sont jamais prioritaires sur les voies publiques,
- Suivre les indications données par l'organisation,
- Porter le casque – obligatoire (sous peine d'élimination),
- S'assurer que votre vélo est conforme aux normes de sécurité en vigueur. Les vélos électriques ou avec d'autres moyens de propulsion que la force humaine sont strictement interdits,

- S'équiper, chaque équipe doit avoir le nécessaire de réparation (chambre à air, rustine, pompe, ...). Une assistance extérieure est interdite.

COURSE D'ORIENTATION :

- Vous devez respecter le code de la route. En cas de non respect, les équipes seront disqualifiées. Les participants ne sont jamais prioritaires sur les voies publiques.

EPREUVE D'ADRESSE :

- Vous devez respecter les consignes de sécurité et les personnes qui encadrent l'activité.

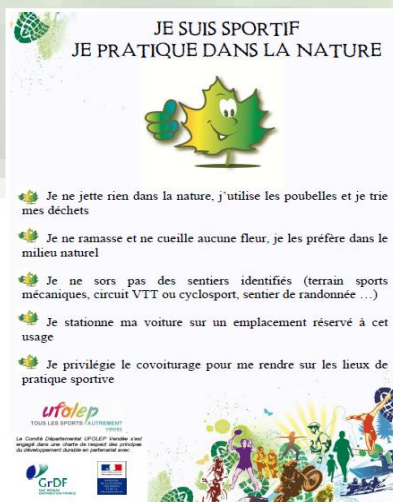
JEUX ENVIRONNEMENT :

- Au long du parcours, vous aurez des questions relatives à l'environnement et sur le patrimoine local.

CANOE :

- Vous devez respecter les consignes de sécurité et les personnes qui encadrent l'activité.

12 – RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT :



INSCRIPTION ET PAIEMENT OBLIGATOIRE SUR :

sur le site

<https://inscriptions.ufolep.org/>

Pour tous renseignements, veuillez contacter

Mr CARRE Hermann
Téléphone : 06-95-04-11-28

Aucune inscription ne sera faite sur place.
Attention : Places limitées.